

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique :

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Direction en charge : Culture

Objet : 27^{ème} édition de la Fête du Livre - désignation des lauréats et attribution des prix littéraires

Délibération n° : 553

Dossier : 121199

Président : M. Maurice VINCENT, Maire

Date de convocation du conseil : 26/10/2012

Compte rendu affiché le : 06/11/2012

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Maurice VINCENT (absent de la question 40 à la question 49), M. Michel COYNEL, M. Florent PIGEON, Mme Marie-Odile SASSO, M. Alain PECEL, Mme Nadia SEMACHE, M. André FRIEDENBERG (Présent de la question 1 à la question 17), M. Jean-Claude BERTRAND, Mme Geneviève ALBOUY (Présent de la question 1 à la question 17), M. Yves RAVEL, Mme Joëlle PERROUX, M. André DANCERT, M. Joseph FERRARA, Mme Marie-Hélène FAURE, M. Daniel SABOT, Mme Julie POINOT, M. Philippe Rayé, M. Jacques STRIBICK, M. Georges RYZ, Mme Paulette MILLET, M. François MEHL, Mme Lilette VOLLE, Mme Maryse BIANCHIN, M. Christian CELETTE, Mme Jacqueline NEYME, M. Rachid MESSAD, Mme Marie-Anne SABLE, M. Ahmed BERKOUN, Mme Janique POSTEL, Mme Florence GASPARIC, M. Norbert NITCHEU, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Nora KHENNOUF, Mme Angéline DUBOEUF, M. François VEYSSIERE, Mme Farida BACHA (Présente à partir de la question 4), Mme Julie LAVAL, Mme Josette SCHERIANI (Présente de la question 1 à 2), M. Christian BRODHAG (Présent de la question 1 à 2), Mme Nicole PEYCELON (Présente de la question 1 à 2), M. Jean-Jacques REY (Présent de la question 1 à 2), Mme Agnès CHANAL (Présente de la question 1 à 2), Mme Corinne L'HARMET ODIN (Présente de la question 1 à 2), M. Patrick GUILLOU (Présent de la question 1 à 2), M. Gaël PERDRIAU (Présent de la question 1 à 2), M. Denis CHAMBE, M. Gilles ARTIGUES, M. Lionel MASSARDIER, M. Georges ZIEGLER (Présent de la question 1 à 2), M. Marc BOYER, M. Michel BEAL (Présent de la question 1 à 2)

Absents-Excusés :

Mme Françoise GOURBEYRE (pouvoir à M. François MEHL) Mme Myriam ULMER (pouvoir à Mme Florence GASPARIC) Mme Pascale VIRARD (pouvoir à M. André DANCERT) Mme Isabelle ROUX (pouvoir à Mme Joëlle PERROUX) Mme Véronique NAEGELEN (pouvoir à M. Yves RAVEL) Mme Renée DUMONT (pouvoir à M. Denis CHAMBE)

Absents :

Mme Ghislaine CELDRAN; Mme Rachida ROSTANE

Politique :

Délibération n° : 553

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 121199

Direction en charge : Culture

Objet : 27ème édition de la Fête du Livre - désignation des lauréats et attribution des prix littéraires

□ **Rappel et Références :**

La 27ème édition de la Fête du Livre de Saint-Etienne s'est déroulée les 12, 13 et 14 octobre 2012 autour de la thématique "La Mémoire d'une Ville".

Dans la perspective d'atteindre au plus près son objectif de développer l'accès au livre et à la lecture en direction d'un public large, de tous âges, la manifestation a déployé une programmation riche et diversifiée incluant dédicaces, débats thématiques, débats en face à face, lectures d'auteurs, conférences, ateliers, workshops, spectacles et prix littéraires.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville de Saint-Etienne a renoué avec la tradition de remise de prix afin de couronner la manifestation et assurer son rayonnement dans le monde littéraire. C'est ainsi que le samedi 13 octobre sept prix littéraires ont été décernés aux lauréats dans l'espace débats de la grande librairie : le prix Saint-Etienne Métropole du livre design, le grand prix de la Ville de Saint-Etienne, le grand prix BD de la Ville de Saint-Etienne, le prix Claude Fauriel, le prix du Conseil Municipal des enfants, le prix Charles Exbrayat et enfin le coup de coeur de l'Essai du Point.

□ **Contenu :**

Parmi les prix décernés, trois récompenses font l'objet d'une dotation provenant de la Ville, qui a bénéficié par ailleurs cette année d'un partenariat conséquent avec la société Casino rendant possible cette opération.

Ces 3 prix décernés au nom de la Ville et dotés par la collectivité sont :

- le grand prix de la Ville de Saint-Etienne, qui récompense une oeuvre douée de créativité et d'originalité a été décerné à Nathalie DEMOULIN pour son roman "La grande bleue" édition Le Rouergue, pour un montant de 15 000 €

"Avoir 20 ans dans les années 70, pour Marie, signifie avoir deux enfants et embaucher à l'usine chaque matin à 7 heures. Comment se construire une vie à soi quand on a démarré si tôt ? Les rêves sont-ils encore permis lorsque le quotidien semble si sombre ?"

Dans "La grande bleue", son troisième roman, Nathalie Démoulin dessine une héroïne entre force et fragilité, miroir de son époque.

- le grand prix BD de la Ville de Saint-Etienne, qui récompense un talent incarné par la créativité du scénario et l'originalité du traitement illustratif a été décerné à Marc-Antoine MATHIEU pour son album "3 secondes" édition Delcourt, pour un montant de 5 000 €

Marc-Antoine Mathieu est dessinateur et scénariste de Bande Dessinée, né en 1959 à Angers. Il est notamment l'auteur de la série Julius Corentin Acquefacques, prisonnier des rêves.

- le prix du Conseil Municipal des enfants, récompensant leur préférence parmi 5 livres d'auteurs différents, a été décerné à Françoise GRARD pour son ouvrage "Le cahier du bout du monde" édition Acte Sud junior, pour un montant de 2 000 €

"Un jour, Anna découvre sur la plage, dans un bunker de la dernière guerre, un sac à dos contenant un journal intime. Qui en est le propriétaire ? Selon quelques indices : un garçon adopté vivant avec sa mère et un certain Théo, adopté lui aussi, au caractère sauvage, qui semble en danger. Anna a l'impression que cet "écrivain" inconnu s'adresse à elle ; elle veut en savoir plus..."

Une nouvelle fois, la Ville de Saint-Étienne et le collectif de littérature jeunesse ont proposé aux classes de CM1 de participer à l'attribution de ce prix spécial. Les écoles participantes: 7 écoles publiques : Bergson, Fauriel, Guizay, Montaud, Monthieu, Réjailière, Vivaraize - 3 écoles privées : Prés fleuris, Soleil, Valbenoite.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 22 000 €

dont personnel mis en oeuvre :

| ◦ Financement | Ville | Département | Région | Etat | Europe | Autres |
|--------------------------------|----------|-------------|--------|------|--------|--------|
| Investissement | | | | | | |
| Fonctionnement | 22 000 € | | | | | |
| dont personnel supplémentaire | | | | | | |
| dont prestations particulières | | | | | | |

□ **Proposition :**

En conséquence il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver la répartition de ces prix et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents afférents.

| | |
|--|---|
| Décision : Proposition adoptée | Imputation budgétaire BP 2012 chapitre 67 article 6714 |
| Résultat du vote : 45 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s) | Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué |
| | Françoise GOURBEYRE |